

Fribourg, le 17 février 2023

Prise de position du PLR concernant la révision totale de la législation sur la géoinformation et la mensuration officielle

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame, Monsieur,

Le PLR vous remercie de l'avoir consulté au sujet de la révision totale de la législation sur la géoinformation et la mensuration officielle. Comme demandé dans votre courrier du 4 novembre 2022, nous avons complété le formulaire Excel, que nous joignons à ce message.

Comme indiqué, notre parti salue les changements et l'adaptation aux nouvelles technologies, dans la ligne de notre engagement pour un canton de Fribourg 4.0. Nous sommes également très satisfaits que les données soient rendues accessibles à toutes et tous, sans que cela n'implique des complications administratives. Notre parti a toujours été favorable à une administration efficace et proche des gens, et une telle démarche va pleinement dans ce sens.

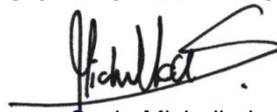
Le PLRF relève que ce nouveau système devrait sensiblement simplifier le travail de l'administration cantonale, bien que les aspects liés à la gestion des informations et à leur transmission ne soient pas précisés dans les documents mis en consultation. Nous invitons donc le Conseil d'Etat à envisager une diminution des EPT affectés à ces tâches, notamment à la suite de départs naturels.

Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

AU NOM DU PLR. LES LIBÉRAUX-RADICAUX DU CANTON DE FRIBOURG



Alexandre Vonlanthen
Président



Savio Michellod
Secrétaire général

Contacts :

- Alexandre Vonlanthen, Président PLRF, 079 600 92 48
- Benoît Glasson, député, 079 293 33 44

par courriel : scg@fr.ch

Créons les solutions

PLR. Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65



Liberté



Cohésion



Innovation

Fribourg, le 8 février 2023

Législation sur la géoinformation et la mensuration officielle – Prise de position sur les projets de révision totale

Consultation du 4 novembre 2022 au 17 février 2023

Expéditeur

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg

Alexandre Vonlanthen, president@plrf.ch, 079 600 92 48 et Benoît Glasson, info@glassoncharpente.ch, 079 293 33 44

Réactions d'ordre général

Etes-vous favorable aux orientations et aux objectifs fixés dans le projet ?

Oui

Autres réactions d'ordre général concernant le projet

Voir document joint

Acte	Article	Remarques	Autres propositions
LCGé	o -	4, On se pose la question de la dotation en personnel, vu la simplification des tâches.	Diminuer les EPT lors des départs naturels
Rappo	2		
rt			

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65



Liberté



Cohésion



Innovation

explicatif		
LCGé	2 Acutellement, la cadastration ne se fait pas en même temps que le relevé demandé lors du certificat de conformité et ce n'est pas claire si ce sera ainsi avec cette modification de loi.	Prévoir que la cadastration faite par le géomètre soit faite lors de la même opération que le certificat de conformité demandé dans la procédure FRIAC
OCM		
O - Rapport explicatif	7 1 Tarif de cadastration	En lien avec la remarque précédente, actuellement le géomètre facture ses frais au MO pour le relevé utile au certificat de conformité et reçoit un émolument de l'Etat pour la cadastration. Si la proposition précédente est retenue et par soucis de simplification, le géomètre devrait facturer uniquement au MO et l'Etat revoir ses tarifs en conséquence à la baisse pour la cadastration
LCGé	3 Accès géodonnées conduites publique, c'est top!	Attention au degré de détail, par exemple pour une chambre EU ou EC, le niveau du couvercle, du fond de chambre et le sens du flux suffisent. Pas besoin de connaître la forme de la cunette.
On salue les changements et l'adaptation aux nouvelles technologies		

Créons les solutions